

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XII

DECEMBRE 1906

No 12

PIÈCES RELATIVES À LA MISSION DE MM.
ADHEMAR ET DELISLE EN ANGLE-
TERRE EN 1783-1784
(Suite et fin)

MÉMOIRE QUI SERT À PROUVER QUE LES CANADIENS PEUVENT SE CHOISIR EUX-MÊMES DES SUJETS ECCLÉSIASTIQUES POUR L'EXERCISE DE LA RELIGION ROMAINE QU'ILS PROFESSENT, SANS QU'IL PUISSE RÉSULTER DE CETTE LIBERTÉ AUCUNE CONSÉQUENCE DANGEREUSE À L'ÉTAT.

Si dans les temps obscurs pendant lesquels l'ignorance et la superstition ont exercé sur presque toutes les parties du globe un empire odieux et tyrannique, on a vu souvent presque toutes les religions plus ou moins persécutées, il n'y a rien là qui doive étonner et surprendre ; mais que dans un siècle que le flambeau de la tolérance éclaire et sous un gouvernement libre dont l'Europe entière admire et la sagesse et la douceur, un peuple nombreux et fidèle rencontre à l'égard de son culte de la part de ce gouvernement des oppositions affligeantes, c'est le comble de la surprise et de l'étonnement : tel est, néanmoins, le cas actuel du peuple canadien.

Animés du vertueux désir de transmettre à leurs neveux la religion de leurs pères dans toute sa pureté, les Canadiens ont député deux de leurs membres pour venir en leur nom représenter humblement au pied